



Club Français
Bulldog Continental

www.bulldog-continental.fr



CLUB OFFICIEL DE RACE AFFILIÉ À LA SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

4^{ème} Régionale d'Élevage

34190 – MONTOLIEU



4^{ème} EXPOSITION RÉGIONALE D'ÉLEVAGE

Samedi 24 et dimanche 25 avril 2021

Organisée par le Club Français du Bulldog Continental

Sans CACS et avec classements

Confirmations et Tests d'Aptitude Naturelle

Juge : Pascal TRIFILIEFF

CAMPING LE GRILLON - MONTOLIEU (34190)

Coordonnées GPS : Lat. 43.92691 - Long. 3.78941

Engagements sur cedia.fr uniquement (pas d'engagement papier)

Clôture définitive des engagements le 11 avril 2021

Les inscriptions pour les repas (dimanche midi et repas du Club du samedi soir) sont à faire également sur cedia.fr en même temps que l'engagement de vos chiens avant le 11/04/2021.

Contact organisation : Michael LECOQ - délégué régional Occitanie
Tél : 07-84-37-05-90 / Mail : bellestruffes@gmail.com



LES TARIFS D'ENGAGEMENT

Le tarif membre du CFBC est applicable aux adhérents à jour de leur cotisation 2021 au plus tard au 31 mars 2021

TARIFS D'ENGAGEMENT - 4ème RE - MONTOULIEU 25/04/2021

	Membres du CFBC	non Membres du CFBC	Membres du CFBC	non Membres du CFBC	Membres du CFBC	non Membres du CFBC
Classes	1er chien		2ème chien		3ème chien et suivants	
Intermédiaire Ouverte Champion Jeune	35€	50€	25€	40€	15€	30€
Baby Puppy Vétérain	10€	25€				
Lots d'affixe Lots reproducteurs Couples et paires	Gratuits et obligation que tous les chiens participants soient inscrits à l'exposition (inscriptions le jour de l'expo)					
Confirmations	gratuites avec obligation d'engagement à l'exposition ou au TAN					
TAN du samedi	25€	40€				

Dans quelle classe engager mon « Conti »

BABY : de 4 à 6 mois

PUPPY : de 6 à 9 mois

JEUNE : de 9 à 18 mois

INTERMEDIAIRE: de 15 à 24 mois

OUVERTE : à partir de 15 mois

CHAMPION: classe réservée aux chiens titulaires d'un titre de champion

VETERAN: à partir de 8 ans

PAIRE: 2 mâles ou 2 femelles appartenant au même propriétaire

COUPLE : 1 mâle et 1 femelle appartenant au même propriétaire

LOT D'ELEVAGE : 3 à 5 chiens ayant le même affixe

LOT REPRODUCTEUR : un parent accompagné de 3 à 5 de ses descendants en 1^{ère} génération

LE PROGRAMME

Samedi 24/04/2021 :

- 15h00/18h00 : Tests d'Aptitudes Naturelles, *Pesées et toisages, *Confirmations
Les chiens engagés pour le TAN doivent avoir 10 mois ou plus à la date du 24/04/2021
- 19h30 : Repas du Club (inscription sur cedia.fr)
** Afin de gagner du temps pour vous comme pour les organisateurs, les pesées, toisages et confirmations peuvent être faites le samedi, même si vous ne faites pas passer de TAN à votre chien.*

Dimanche 25/04/2021 :

- 08h30/9h30 : Réception des chiens - Pesées et toisages des participants non présents le samedi
- 09h30/13h00 : Jugements
- 13h00 / 14h30 : Pause déjeuner (inscription sur cedia.fr)
- 14h30 : Suite et fin des jugements – Présentation des lots d'affixe, reproducteur, couples et paires.

Le jury, l'organisation et les horaires pourront être modifiés suivant le nombre des engagements

EN CAS D'ANNULATION DE CETTE EXPOSITION POUR DES CONTRAINTES LIÉES A LA COVID19, LE CFBC S'ENGAGE A VOUS REMBOURSER L'INTEGRALITE DE VOS ENGAGEMENTS SANS AUCUNE RETENUE DE FRAIS.

EN VOUS INSCRIVANT A CETTE EXPOSITION, VOUS VOUS ENGAGEZ A RESPECTER LES RÉGLES IMPOSÉES CONCERNANT LES MESURES DE LUTTE CONTRE LA COVID19.



Diner du Club du samedi soir
Inscriptions sur cedia.fr avant le 11/04/21

25,00 €/personne



Sangria

Tapas « esprit terre et mer »

Fougasse d'Aigues Mortes

Vin blanc, vin rouge, jus de fruit et café

Les boissons sont offertes par le C.F.B.C

Déjeuner du dimanche midi



REPAS CONVIVIAL DU GRILLON

Inscriptions sur cedia.fr avant le 11/04/21

15,00 €/personne

**Burger fait Maison (bœuf, poulet ou végétarien)
+ Frites + Soda ou verre de vin + Glace au choix**

Logement sur place : camping « Le Grillon »
Réservations auprès de Michael LECOQ :
Tél : 07-84-37-05-90 / Mail : bellestruffes@gmail.com



<http://camping.montoulieu.fr/>

Tarifs T.T.C 2021

camping@montoulieu.fr

Tarifs de nos locations de Chalets, Lodges et Studio	Basse saison				Moyenne saison			Haute saison
	1 janvier au 30 avril et 2 octobre au 31 décembre				1 mai au 9 juillet et 28 août au 1 octobre			10 juillet au 27 août Semaine
	1 Nuit	Week-end (2 nuits)	Semaine	Le Mois (en basse saison, pas plus de 2 mois)	1 Nuit	Week-end (2 nuits)	Semaine	samedi au samedi
Chalets (7 pers.)	80,00 €	140,00 €	345,00 €	530,00 €	80,00 €	140,00 €	410,00 €	485,00 €
Lodges (5 pers.)	x	x	x	x	60,00 €	100,00 €	310,00 €	350,00 €
Studio (4 pers.)	80,00 €	140,00 €	345,00 €	560,00 €	80,00 €	140,00 €	410,00 €	485,00 €
Taxe de Séjour (par jour et par personne + de 18 ans) 0,44€								
Tarifs de nos Emplacements nus piscine, électricité et parking voiture compris	1 janvier au 30 avril et 2 octobre au 31 décembre				1 mai au 9 juillet et 28 août au 1 octobre			10 juillet au 27 août
	piscine fermée !							
Emplacement (1 Personne +de 13ans)		9,00 €				10,00 €		11,00 €
Emplacement (2 Personnes +de 13ans)		14,00 €				16,00 €		18,00 €
1 Personne +13ans supplémentaire		5,00 €				6,00 €		7,00 €
Enfant de 2 à 13 ans		3,50 €				3,50 €		3,50 €
Enfant moins de 2 ans		Gratuit				Gratuit		Gratuit
Chien		2,50 €				2,50 €		2,50 €

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS

SERVICE VETERINAIRE

Le Service vétérinaire sera assuré par un Docteur Vétérinaire sanitaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition, des chiens paraissant malades, ou atteints de maladies de peau, les chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le Service vétérinaire le montant de l'engagement reste acquis à la Société Organisatrice.

ENGAGEMENTS

Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix sauf par les juges qui ne peuvent présenter que des chiens leur appartenant, et à l'exception de ceux qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines et de ceux qui appartiennent à une association non affiliée à la S.C.C.

Seront refusés :

- a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements
 - b) les engagements «au poteau» le jour de l'exposition.
 - c) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition exception faite pour la classe Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris.
- Les droits d'engagements doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis au CFBC même si l'exposant ne peut se présenter.

REGLEMENT DES ENGAGEMENTS

Le montant des engagements doit être adressé en même temps que l'inscription via cedia.fr

CATALOGUE

Un catalogue sera distribué à l'ouverture de l'exposition à chaque exposant.

REFUS OU EXCLUSIONS

1° des engagements : Le CFBC se réserve le droit de refuser tout engagement qu'il croirait ne pas devoir admettre et de le rembourser même après l'avoir accepté. Des chiens engagés en temps que membre du club alors que le propriétaire n'est pas inscrit au Club et à jour de sa cotisation 2021.

2° des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition):

- a) ceux refusés par le Service vétérinaire
- b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- c) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite.
- d) Ceux dont l'engagement «au poteau » serait demandé.

RECLAMATIONS

Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100€ qui restera acquise à l'Association si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et concours organisés par la SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées :

Les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur.

Ceux qui auront fait une fausse déclaration.

Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de l'Association.

Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité.

Ceux qui auront remplacé un chien engagé par un autre. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement Intérieur de la SCC.

JUGEMENTS

Les juges officient seuls ou à plusieurs en jury collégial et peuvent être assistés d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring et si besoin est d'un interprète. Un juge défaillant peut être remplacé par un suppléant ou tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante:

EXCELLENT: Qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du Standard idéal de la race présenté en parfaite condition réalisant un ensemble harmonieux et équilibré «ayant de la classe» et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer ses petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

TRES BON: Qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibre dans ses proportions en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON: Qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts à condition que ceux ci ne soient pas rédhibitoires.

SUFFISANT: Qualificatif attribué à un chien suffisamment typé sans qualités notoires ou pas en condition physique.

Tous les chiens devront passer au contrôle vétérinaire le jour de l'exposition et présenter leur carnet de vaccination.

Le bien-être et la santé des chiens doivent constituer LA PRIORITE lors de toute exposition canine.

L'exposant est responsable du bien-être du chien qu'il a inscrit à la manifestation. Il doit prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'éviter de placer l'animal dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé.

Le non-respect de cette règle par l'exposant pourrait, à la demande du juge ou de l'organisateur, entraîner son exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture d'une procédure disciplinaire conformément aux règlements de la SCC.

Club Français du Bulldog Continental

67 rue de Joliet- PLOUBALAY

22650 BEAUSSAIS sur MER

Tel : 02-96-85-39-85

<http://www.bulldog-continental.fr/>

